

COMPTE-RENDU valant PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL du 25 août 2020 à 20h30

1) Validation des comptes rendus des conseils municipaux :

Les comptes rendus des conseils municipaux du 30 juin et 10 juillet 2020 sont validés à l'unanimité.

2) Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés :

La constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SIEA. Ce groupement est à même d'apporter à la commune, une réponse aux dispositions réglementaires en lui permettant de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant notre procédure de mise en concurrence.

Le coordonnateur du groupement sera le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Il sera chargé d'organiser, dans le respect du droit des Marchés Publics, l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs prestataires afin de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement et sera chargé de conclure les marchés et s'assurer de la bonne exécution de ces marchés.

Le conseil municipal accepte les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et décide d'adhérer à ce groupement de commandes.

3) Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux :

Le conseil municipal accepte les termes du projet de convention avec le Centre des Finances Publiques de Montrevel-en-Bresse portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux. Mr le Maire est autorisé à signer ce document qui fixe les grandes lignes du partenariat ainsi que les engagements des signataires.

La finalité de ce partenariat est de gagner en efficacité en matière de recouvrement des titres de recettes, en facilitant notamment les diligences du comptable, contribuant à garantir à la collectivité des ressources effectives et régulières, en conformité avec les prévisions budgétaires.

4) Frais de chauffage pour l'hiver 2020/2021 :

Le conseil municipal fixe les charges de chauffage pour l'hiver 2020/2021 des logements du haut aux écoles à 900€.

5) Attribution du logement n°4 de la cure - Attribution à Mme VANNIER Nathalie :

Le conseil municipal accepte de louer ledit logement à Mme VANNIER Nathalie, à partir du 01/09/2020, en spécifiant que la location est de 390.62€ mensuelle, révisable au 1^{er} juillet de chaque année selon l'indice de référence des loyers.

Il est rappelé que le studio de la cure est vacant suivant un loyer de 164,34€ par mois.

6) Convention d'occupation à titre précaire de la salle polyvalente / association Estilo Sensual :

Le conseil municipal accepte le projet de convention de mise à disposition à titre précaire de la salle polyvalente à l'association Estilo Sensual.

7/ Fête patronale 2020 :

Au cours de l'été, la commission animation s'est réunie pour mener une réflexion afin de redynamiser la fête patronale.

La fanfare de Foissiat a été sollicitée pour organiser une retraite aux flambeaux. Mais face à la crise sanitaire liée au covid-19, peu de musiciens peuvent participer. La fanfare a donc décliné sa participation.

Depuis quelques semaines, les chiffres quotidiens de nouvelles contaminations au COVID-19 sont en augmentation constante. De 500 nouveaux cas par jour en moyenne courant juillet, elles se montent maintenant à près de 4000 par jour. La dégradation de la situation est une nouvelle alarmante pour les populations les plus fragiles et nos entreprises.

Dans ce contexte, le conseil municipal a fait le choix à l'unanimité d'annuler la fête patronale des 19 et 20 septembre 2020.

Un courrier sera adressé à l'ensemble des forains justifiant le choix du conseil municipal.

8) Appel à Projet d'un parc photovoltaïque sur la commune de LESCHEROUX :

Mr le Maire rappelle que 5 porteurs de projet ont été auditionnés le 17 juillet en présence du fonds OSER.

Il précise que le fonds OSER est une société de financement régionale destinée à soutenir le développement des énergies renouvelables en Rhône-Alpes.

A l'issu des auditions, les 5 opérateurs ont été invités à remettre leur offre actualisée avant le 25 août 2020.

La commission « projet photovoltaïque » se réunira le 9 septembre à 18h, afin d'étudier les dernières offres remises par les 5 opérateurs, puis, le 23 septembre après-midi, pour une nouvelle audition des opérateurs retenus lors de la réunion du 9 septembre.

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de LESCHEROUX' at the top, 'AIN' at the bottom, and a central emblem with a figure and the date '1793-2020'.